

Notes Compte Rendu du conseil d'école primaire du 05/11/2013

Présents :

Enseignants : Mme Pastor (MS-GS), Mr Grousset, Mme Peter, Mme Tempier (GS), Mme Sivilla (MS), Mme Almuneau (GS)

ATSEM : Mme Cestre, Mme Colino

11 élus parents d'élève (dont 7 ont un droit de vote au CE) : Metral Raphael, Lemaire Cécile, Le Gall Vincent, Verastegui Carole, Bohren Virginie, Levannier Gaële, Aurélie Botta, Sahy Aurélien, Gontard Valérie, Dequiedt Eliane et Borrás Caroline.

Directrice (et prof MS) Claire Boussiquet,

Plusieurs personnes de la mairie : l'élue au Conseil Municipal en charge des affaires scolaires Mme Bessière, 1^{er} adjoint PEDT M. Aboulafia, Mme Carmona

L'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de saint Mathieu de Trévières :

M. Carpentier

ODJ :

Les effectifs

Les activités pédagogiques

Le règlement intérieur

L'aménagement de la semaine

La sécurité

Les locaux

Les projets d'animation

Mme Boussiquet demande : la composition du nouveau bureau de l'AEP à lui transmettre ainsi qu'à la Mairie,

Reponse de l'AEP: Mme Guillou et Mme Mercadier (secrétaires), Mme Sarazin et Mme Verastegui (vice- Présidentes) et Mme Hurtrez-Bousses Présidente

Presentation par M. Aboulafia

Détails des effectifs

Moyenne : 28, 14 élèves/classe

59 en 2 PS, bientôt une nouvelle et un départ 72 en MS (30, 29 et 13)

66 en GS (27, 27 et 12), pas de grosses classes mais très dynamiques !

Prochaine livraison de logements : fin mai, début juin... Donc a priori pas de changement majeur attendu. Une petite marge est même disponible pour les classes de PS et GS.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Mme Boussiquet va distribuer une plaquette avec les coordonnées et activités de la psychologue et du réseau RASED. Mais il n'y a que 2 personnes, une psychologue et une enseignante spécialisée sur 11 écoles donc présence réduite à Prades le lez.

L'Aide Personnalisée disparaît pour être remplacée par les APC. Cela correspond à 1h par enseignant/semaine en groupe restreint (6 à 8 élèves). En priorité pour les élèves en difficulté. C'est Mme Templier et M. Grousset qui s'en occupent. Mais les APC peuvent aussi regrouper l'aide à la compréhension et les projets d'école.

Ils ont commencé comme l'an dernier par faire un bilan pour tous les élèves de GS des apprentissages (pas que les élèves en difficulté).

Maintenant (entre Toussaint et Noël), ils vont se focaliser sur les enfants en difficulté en MS et GS. Pour les PS les APC se font pendant le temps scolaire.

Le temps des APC évoluera ou non en fonction des besoins des enfants vers les activités du projet d'école.

Question AEP : Quel contenu pour le projet d'école cette année ?

Réponse de Mme Boussiquet :

Le projet d'école s'articule sur 3 axes

-« Lire, dire, écrire autour des contes traditionnels étrangers pour construire une culture commune »,

-« Approche des quantités et des nombres »,

-« Éduquer aux règles de vie et à l'environnement, Respect de Soi et d'autrui »,

et un volet au parcours artistique et culturel : visites Musée Fabre, Ecologistes de l'Euzière, Cours de musique, poèmes et comptines

Question AEP: Quid de l'hygiène et de l'alimentation ?

C'est dans le programme et traité pendant l'année mais pas dans le projet d'école.

0. Le règlement intérieur

1- Mme Boussiquet propose de revoir les paragraphes « surveillance » et « entrée et sortie de l'école » afin d'insister sur le fait qu'on pose/reprend les enfants de maternelle à un autre endroit que ceux d'élémentaire. On entre et on ressort par l'école maternelle et on ne laisse pas les enfants d'élémentaire dans la cours du côté élémentaire sans surveillance.

Le vote du règlement intérieur se fait à l'unanimité

Mme Boussiquet fait remarquer que certains parents ne respectent pas l'heure d'entrée des enfants le matin entre 8h35 et 8h45. Ce qui perturbe la gestion de sa propre classe.

Question AEP : en cas d'urgence, les parents ont des difficultés pour entrer dans l'école pendant les heures de classe. Et aussi pour laisser des messages sur le répondeur de l'école (qui est très souvent saturé). Serait-il possible d'équiper les enseignantes d'un téléphone portable ? (M. le Maire s'est engagé auprès de l'AEP à fournir un téléphone si nécessaire)

Débat sur l'utilité d'un portable pour pouvoir être joignable quand les parents attendent dehors et que personne dans l'école n'entend le fixe. L'équipe enseignante n'y est pas favorable.

Pour information si un parent est dans cette situation il peut aller à la mairie, l'accueil a un double des clés de l'école. Les ATSEMs seront prévenues de l'arrivée des parents et les

raccompagneront pour fermer la porte derrière eux.

2- Le cahier de liaison ALAE ? Classe n'existe plus. Il faut mettre les mots dans le cahier de l'élève ou sur papier libre dans le sac.

L'aménagement de la semaine

L'an prochain : le cadre posé est de 4 journées de 5h $\frac{1}{4}$, et 1 $\frac{1}{2}$ journée de 3h le mercredi. En tout 24 h d'enseignement réparties sur 9 demi-journées. Si on veut y déroger il faut que le conseil d'école fasse une demande de dérogation pour proposer des changements ensuite soumis à l'IEN. Les demandes à la marge du cadre (qui ne demande pas de changer au samedi notamment) doivent être rendues le 15 novembre alors que les dérogations importantes doivent partir le 18.

Cependant il a été demandé par le rectorat au CE maternel de signer le PEDT (Projet d'Education Territorial) avant le 15 Novembre indépendamment des demandes de dérogations.

Il y a eu un groupe de réflexion sur le PEDT regroupant les représentants de l'école maternelle, de la mairie, de l'ALAE, les ATSEM et l'AEP qui s'est réuni plusieurs fois à ce sujet (dernière réunion : le 17 octobre) et qui a notamment défini un questionnaire et les ébauches de scénarios : 1 scénario pour la maternelle et 2 pour l'élémentaire reçu dans les cartables et soumis au vote des parents.

Remarque : Tous les scénarios restent sur le mercredi. Mais la question du samedi a été posée dans le questionnaire.

À 19h10 L'inspecteur de l'éducation Nationale de la circonscription de Saint Mathieu de Trévier nous rejoint à ce point des débats.

Les résultats du questionnaire indiquent que les parents préfèrent la demi-journée du mercredi.

Dans le scénario maternel : Le goûter basculerait sur le temps périscolaire (après 16h) lors d'une récréation qui durerait entre 15mn et 30 mn. Ce qui laisserait à partir de 16h15-16h30 jusqu'à 17h un Temps Activité Périscolaire (TAP) journalier. Ensuite l'ALAE à partir de 17h jusqu'à 18h30.

Question : peut-on changer d'avis sur les horaires et l'organisation de la journée si le scénario choisi ne fonctionne pas bien à la rentrée prochaine?

Réponse de l'inspecteur : On a droit à l'erreur mais à la marge. Normalement on s'engage pour 3 ans mais si ce sont des questions d'horaires qui ne changent pas les grandes règles (mercredi/samedi et moins de 5h $\frac{1}{4}$ en moyenne sur les 4 jours complet) c'est possible. Pour information il y aura d'autres interlocuteurs dans ces arrangements notamment la CAF qui subventionnera une partie des activités TAP et les associations qui viendront animer ces TAP ce qui ne facilitera pas les changements.

Remarque de Mr Carpentier :

Les multiples intervenants des TAP vont demander beaucoup d'adaptation aux enfants...

Mme Boussiquet a fait remarquer que les parents ne verront plus les enseignants à la fin de la journée car les enfants seront récupérés après les TAPs.

Que les intervenants seront multipliés pendant la journée ce qui peut fatiguer et perturber les enfants les plus petits.

M. Carpentier a fait remarquer que les expériences sur Saint Mathieu, Clavier et Saint

Clément : ont permis de développer des activités éducatives de qualité, mais aussi des garderies longues. De plus, il semblerait que le programme scolaire soit réalisé plus rapidement que prévu car les apprentissages se font surtout le matin et qu'il y a maintenant 5 matinées au lieu de 4...

Les enfants sont plus fatigués surtout en fin de semaine le jeudi et le vendredi et donc il serait bon de prévoir des temps de repos supplémentaires dans la journée.

Ensuite gros débat sur le temps de repos du midi

Le scénario supplémentaire pour la maternelle où il y avait une pause méridienne de 2h15 a été supprimé ce a qui entraîné un débat très animé sur la pause du midi et la question du repos. L'AEP propose d'instituer une sieste pour les enfants de MS et de GS qui en auraient besoin pendant la pause méridienne. L'équipe enseignante n'est pas contre le principe à condition de ne pas être impliquée, et insiste sur le fait que les enfants doivent être réveillés et opérationnels à 14h et refusent de décaler même d'un quart d'heure le retour de la pause méridienne .

Certains parents voudraient plus de flexibilité laissant la possibilité de repos pour leurs enfants en MS et GS. L'AEP demande une discussion en dehors du conseil d'école car c'est un sujet trop complexe. Une réunion est prévue avec Maxime (le responsable de l'ALAE mater), l'AEP et Mme Carmona et Massei. L'AEP demande que les institutrices et les ATSEMs soient aussi conviées.

Mme Boussiquet demande de quantifier les besoins de sieste et de non-sieste (combien d'enfants sont concernés).

Question posée aux enseignants (une fois l'inspecteur parti) Que pensez vous des changements de rythme ?

Le temps passe en collectivité augmente pour les enfants du coup les journées seront plus longues pour les enfants.

La sécurité

Le PPMS est presque finalisé. Ce document précise la conduite à tenir en cas de risques majeurs naturels ou technologiques (inondation, feux domestique et de forêt, tempête, mouvement de terrain, nuage toxique, déversement de produits toxiques,...). Les plans seront affichés sur la porte d'entrée de l'école et sur les panneaux muraux.

Les exercices se font par bâtiment. Il y aura sans doute des exercices de confinement, et 3 alertes incendie sont prévues la première a déjà eu lieu la semaine précédent le CE.

Problème de sécurité lié aux arbres : un enfant s'est introduit une bille de micocoulier dans le nez, et a développé un début d'infection car elle ne l'avait dit à personne. L'école demande à la mairie soit de tailler les arbres à la fleuraison soit de mettre des filets. A suivre au prochain CE.

Les locaux (travaux et aménagement)

Il y a une nouvelle cloison devant la classe de Mme Boussiquet qui est bien pratique pour ses élèves et pour canaliser le flot du hall.

L'AEP demande si il est possible de poser un occultant sur la partie basse de la fenêtre des WCs qui sont juste à côté de la classe de Mme Boussiquet et qui donne sur la cour pour permettre plus d'intimité.

Nouvelle demande faite en mairie pour avoir des bancs dans le hall cote cour élémentaire a cote des WC pour faire attendre les enfants. Pas encore fait !

Les projets d'animation

Projet musique ; intervenante Corine Rouverant interviendra avec toutes les classes sur les contes traditionnels. (Subventionné en partie par l'AEP)

Selon les finances, d'autres projets sont possibles.

Sorties nature a Restinclière programmées avec M. Duguerrin enseignant du centre de ressources (3 dates pour Mme Alumineau, 1 date pour Mme Boussiquet et Sibilla). Dans ce cas les enfants sont transportes en car.

Musée Fabre : Mme Pastor a 3 dates en visites libres et Mme Peter a 3 créneaux aussi

Pour la piscine la situation est compliquée car

Mme Boussiquet a obtenu 2 créneaux pour les 2 classe GS (de janvier à mars) et 1 créneau pour la MS-GS (d'avril à juin). Mme Boussiquet a essayer de faire une répartition harmonieuse des groupes mais le manque de flexibilité de la part du rectorat et de l'agglomération n'ont pas permis de trouver un arrangement entre la classe MS_GS et les 2 autres classes de GS. De plus les créneaux sont très courts (surtout a cause des cars de transport) et trop tard dans l'après midi.

Pour Noel : cette année un spectacle de magicien de 35 à 40 mn est offert par l'AEP dans la salle Jacques Brel. La mairie offre la tournée des classes du vrai Père Noël et un film de 40, 45mn. ET le jeudi avant les vacances les parents seront sollicités pour des gâteaux et invités à un goûter de Noël dans chaque classe.

Problème de disponibilitè de la petite salle de motricité. Pas vraiment de réponse, l'école n'a que 5h réservées à la salle Jacques Brel et elle les utilise déjà toutes... Pas de projet de réaménagement (plus de place). Mme Peter est l'enseignante qui a le plus de difficulté à organiser ses séances de motricité par manque de créneaux.

Le vote des horaires définitifs pour le PEDT a été reporté au jeudi suivant mais il est a signer pour le 15 novembre.

Réunion terminée a 21h30.